

## Communiqué de presse

### **Sfil franchit le cap des 50 milliards d'euros de prêts au secteur public local**

**Paris le 11 juillet 2024 – Onze ans après sa création en 2013, Sfil annonce avoir financé plus de 50 milliards d'euros de prêts au secteur public local, dont 45 milliards spécifiquement aux collectivités. La banque publique de développement française est devenue l'alliée indispensable des collectivités locales, auxquelles elle assure des conditions de financement sur des maturités longues et à un coût compétitif.**

Depuis 2015, Sfil est le premier financeur du secteur public local, avec ses partenaires La Banque Postale et La Banque des Territoires. Son positionnement unique **d'intermédiaire entre les investisseurs engagés sur les marchés financiers et les acteurs publics locaux** a mené au refinancement de plus de 21 000 prêts à moyen et long-terme de collectivités locales et établissements publics de santé.

La banque publique a financé dans l'ensemble du territoire français des projets de collectivités, quelle que soit leur taille. Son portefeuille est très diversifié, comprenant des contrats de prêts jusqu'à 200 millions d'euros aux régions, tout comme des prêts de quelques milliers d'euros pour financer les projets petites collectivités.

### **Un renforcement de l'action de Sfil pour accompagner les défis locaux de la transition écologique**

La gamme des prêts verts et prêts sociaux respectivement lancés en 2019 et 2022, occupe **une place très importante et croissante** dans le portefeuille de la banque publique. En 2023 notamment, les prêts thématiques (prêts verts et sociaux aux collectivités locales et prêts santé) représentaient **43% de la production**.

Au total, Sfil a financé une grande variété de **prêts verts** qui concourent directement à la transition écologique. Quelques grandes tendances se dégagent :

- 40 % des prêts répondent à des enjeux de gestion de l'eau et assainissement ;
- 27 % des prêts répondent à des enjeux de mobilité douce et transports propres ;
- 17 % des prêts répondent à des enjeux d'efficacité énergétique ;
- 14 % des prêts répondent à des enjeux de gestion et valorisation des déchets ;
- 2 % des prêts répondent à des enjeux de production d'énergie renouvelable.

Les collectivités locales, par leur niveau d'intervention en matière d'investissement public, seront amenées à se saisir de plus en plus de ces enjeux. Cet impératif à la fois urgent et de long terme implique de trouver des financements adaptés, que Sfil continuera à proposer.

*« Franchir ce seuil de 50 milliards d'euros de prêts au secteur public local est une fierté pour l'ensemble des équipes de Sfil. Cela signifie que non seulement nous réussissons à mettre en œuvre notre raison d'être, financer un avenir durable, mais aussi que notre mandat de banque publique de développement convainc très largement. D'ici 2030, les collectivités locales devront investir jusqu'à 21 milliards d'euros par an pour s'adapter au changement climatique et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Elles savent que, quelles que soient les conditions de marché, Sfil est un acteur stable et résilient, capable de leur assurer un accès au financement adapté à leurs priorités. »* a déclaré Philippe Mills, Directeur général de Sfil.

## **À propos de Sfil**

Sfil est une banque publique de développement, créée en février 2013, dans le but de garantir la stabilité du financement du secteur public local en France. Depuis le 30 septembre 2020, Sfil fait partie du Groupe Caisse des Dépôts.

Sfil refinance des prêts à moyen et long termes que La Banque Postale, et La Banque des Territoires, proposent aux collectivités territoriales et aux établissements publics de santé. Son objectif est de faire bénéficier à ces derniers des meilleures conditions de financement grâce à des notations, tant financières qu'extra-financières, de premier rang et à une maîtrise des risques irréprochable. En mai 2015, l'Etat a confié à Sfil une deuxième mission : la création d'un dispositif de place dédié au refinancement des grands contrats de crédits à l'exportation français. Cette activité vise à renforcer la capacité d'exportation des entreprises établies en France. En 2018, dans le cadre de son engagement RSE, le Groupe Sfil a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact).

Contacts presse :

Christine Lair – Tel.: + 33 (0)1 73 28 87 36 - [christine.lair@sfil.fr](mailto:christine.lair@sfil.fr)

Léonore Mascarell – Tel. : +33 6 88 72 96 17- [Leonore.macarell@taddeo.fr](mailto:Leonore.macarell@taddeo.fr)